***Présentation de la Composante 1 du Programme d’Appui à la Sécurisation et la Gestion Intégrée des Ressources Agro – Pastorales.***

**I/ Historique**

C’est sur recommandation de l’Agence Française de Développement (AFD), que des concertations ont été initiées pour la mise en œuvre de la **composante 1** du programme d’Appui à la Sécurisation et à la Gestion Intégrée des Ressources Agro-Pastorales (ASGIRAP) par le Programme National de Développement Participatif (PNDP).

Des missions de terrain couplées à des réunions, sur la base de l’offre technique du PNDP, ont abouti à la validation d’une méthodologie et la programmation de la signature d’une convention de partenariat entre les 2 projets le 7 septembre 2016. Le 10 septembre 2016, Suite à la non-objection de l’AFD, la convention de collaboration était signée par les Coordonnateurs Nationaux du PNDP et d’ASGIRAP.

**II/ Finalité**

La finalité du programme est la réduction de la pauvreté rurale et des conflits locaux dans le Cameroun septentrional et l’amélioration de la résilience aux changements climatiques et économiques au regard d’une pauvreté grandissante en ce milieu.

Dans sa composante 1, l’objectif de manière pratique, est d’appuyer les cadres locaux de concertation pour l’élaboration participative au niveau des terroirs villageois et communaux des plans d'utilisation, de gestion et d'amélioration des ressources agro-pastorales.

**III/ Objectif spécifique**

L’objectif spécifique consiste à mettre en place, **sous l’égide des communes**, des systèmes de gestion concertée, inclusive, durable et économiquement efficace des ressources agricoles et pastorales dans le Nord du Cameroun.

**IV/ Composantes du Programme ASGIRAP**

Le programme **ASGIRAP** est globalement organisé autour de quatre composantes :

1. **La composante 1 « Appui aux instances de concertation spatiale »** qui a pour objet l’appui aux cadres de concertation locaux dans 20 communes et 200 villages sélectionnés à l’intérieur des 59 communes cibles, pour l’élaboration participative au niveau des terroirs villageois et communaux des plans d'utilisation, de gestion et d'amélioration des ressources agro-pastorales. La composante entend initier en outre des démarches de sécurisation foncière (création de proto-cadastre et contractualisation à moyen terme pour la location des terres) dans les villages favorables (un tiers des villages ciblés) ;
2. **Les composantes 2 « Amélioration de la durabilité et de la productivité des systèmes de production à base de coton »** et **3 « Amélioration de la durabilité et de la productivité des systèmes de production non cotonniers »** visent à faire évoluer les agriculteurs, agro-éleveurs et éleveurs vers des systèmes d’exploitation durables. Mises en œuvre respectivement au profit des producteurs de coton (qui bénéficient de l’appui de la SODECOTON) et des producteurs non cotonniers (agriculteurs, agro-éleveurs et éleveurs) qui ont pour caractéristiques communes de ne pas être appuyés par la SODECOTON, les interventions des composantes 2 et 3 découleront essentiellement des plans d’amélioration des ressources agricoles et pastorales élaborés de manière participative dans le cadre de la composante 1 au niveau de chaque village d’intervention et périodiquement mis à jour en fonction de l’évolution du contexte.
3. **La composante 4 « Coordination »** a pour objet la coordination générale du programme, la « formation et la coordination de l’innovation », l’« Appui à l’amélioration des politiques et stratégies touchant à l’aménagement des espaces agro-pastoraux ».

**Résumé des composantes ASGIRAP et Opérateurs**

|  |  |
| --- | --- |
| **composante** | **Opérateur** |
| Appui aux instances de concertation spatiale | **PNDP** |
| Amélioration de la durabilité et de la productivité des systèmes de production à base de coton | **SODECOTON** |
| Amélioration de la durabilité et de la productivité des systèmes de productions non cotonniers | **ACEFA** |
| Coordination | **ASGIRAP** |

**V/ Zone d’intervention**

Une vingtaine de communes (soit 1/3 des communes de la zone), et environ 200 villages du Septentrion

**VI/ Budget du Programme et de la composante**

6,559 milliards donc 1 176 200 000 FCFA pour la composante 1

**Durée Financement**

5 ans C2D

**Maitrise d’ouvrage**

MINADER et MINEPIA

**VII/ Résultats attendus**

* 20 Comités Communaux et 200 comités villageois de Concertation constitués et fonctionnels ;
* Des plans communaux et villageois d’aménagement, d’amélioration des ressources agropastorales élaborés et validés ;
* Des règles d’accès et de gestion des ressources agropastorales élaborées et acceptées par les différents utilisateurs ;
* 07 communes ont testé un système d’enregistrement des droits fonciers et des baux de fermage pluriannuels ;
* Des contrats de location des terres négociés à moyen terme dans 1/3 des 200 villages d’intervention ;
* 26 000 ha de parcelles de culture aménagés (bandes végétalisées, ados et cordons pierreux) pour la lutte antiérosive ;
* 1 200 biefs construits pour la lutte antiérosive et la gestion de l’eau ;
* 02 mares et 15 à 20 puits/forages pastoraux construits ;
* 10 à 30 mares, puits ou forages pastoraux réhabilités ;
* Amélioration des activités des producteurs par l’accès aux matériels et aux équipements (charrettes, semoirs, porte – tout, débroussailleuses, etc.) ;
* Amélioration des techniques agro-écologiques (préservation des ligneux, plantation d’arbres, etc.) ;
* Amélioration de la production agricole et pastorale (accroissement de la production agricole et pastorale)
* Rédaction du guide méthodologique;
* Sélection de 04 communes-test (Pitoa, Touroua, Gaschiga et Mindif);
* Sélection et formation de 08 animateurs;
* Constitution des comités communaux dans les 4 communes;
* Zonage, diagnostic communal et choix des grappes de villages d’intervention;
* Constitution des comités villageois de concertation dans les villages d’intervention;
* Elaboration en cours des plans d’aménagement des terroirs villageois et des plans d’amélioration des ressources agropastorales

**VIII/ Mandat attendu du PNDP**

Sur la base des résultats obtenus lors de la phase pilote, il est attendu que le PNDP puisse poursuivre l’opération dans les 04 communes test tout en l’étendant dans les 16 communes restantes à sélectionner sur la base des critères pertinents et objectifs. Les principales missions lors de cette extension sont les suivantes :

1. Sélectionner les16 autres communes bénéficiaires, sur la base des critères objectifs et partagés avec tous les acteurs ;
2. Apprécier la méthodologie utilisée et la compléter si nécessaire ;
3. définir un plan d’actions pour la mise en œuvre des opérations sur le terrain ;
4. Identifier et constituer les Comités Communaux de Concertation (CCC);
5. Réaliser dans chacune des communes un diagnostic et un zonage qui permettront de sélectionner 2 à 3 villages d’intervention pour le programme ;
6. Créer dans chaque village d’intervention un comité de concertation ;
7. Réaliser dans chaque village un diagnostic qui permet de délimiter le terroir et les espaces, d’élaborer les plans d’aménagement et d’amélioration des ressources agropastorales et des systèmes de production;
8. Faire valider les résultats issus de la concertation et engager la mise en œuvre des plans élaborés et des actions de sécurisation foncière;
9. Effectuer le suivi des premières actions d’amélioration des ressources agropastorales.